

pour dire à la jeune fille : " Mon enfant, vous avez assez souffert, soyez guérie ! "

" Marie-Anne Pierre a reçu ce jour là les félicitations empressées de sept à huit cents personnes. Les jours suivans elle visitait à son tour toutes celles qui lui avaient porté de l'intérêt durant son long malheur."

**DES FACULTÉS DE THÉOLOGIE.**—Le discours si remarquable, que M. Glaire a prononcé lundi dernier, à la reprise des cours de la faculté de théologie, dans la grand'salle de la Sorbonne, mérite, sous tous les rapports, la publicité qu'il va recevoir par la voie de l'impression (1).

Mais, en attendant qu'il soit ainsi publié dans son entier, nous ne pouvons résister au désir de faire connaître sommairement les idées principales que M. l'abbé Glaire a développées, avec un extrême clarté d'exposition, sur une matière généralement assez peu connue : sur les facultés de théologie en France. Il les a considérées successivement dans leur origine, leur organisation et leur utilité.

Les facultés de théologie actuelle (car il ne s'agit pas ici des facultés antérieures à 89) ne remontent qu'au décret constitutif de l'enseignement supérieur, en date du 17 mars 1808. Ce décret impérial porte, article 6 : " Il y a dans l'université cinq ordres de facultés, savoir : les facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences mathématiques et physiques et des lettres." Un autre article du même décret disposait qu'il devait y avoir autant de facultés de théologie que d'églises métropolitaines ; mais ce second article n'a jamais été entièrement exécuté. Après la citation de plusieurs autres textes analogues, M. l'abbé Glaire s'est attaché à bien faire remarquer que ce serait une grande erreur de croire que les facultés de théologie ne découlent que d'une origine purement civile. L'empereur, il est vrai, les fit entrer dans le cadre de l'université, dont elles font réellement partie. Mais rien ne se fit sur ce point sans le concours prédominant de l'autorité ecclésiastique, ainsi que cela ressort, avec la dernière évidence, de l'organisation même que reçurent les facultés de théologie.

En effet, elles ne relèvent que de l'autorité ecclésiastique, sous le triple rapport des professeurs, de l'enseignement et des grades. Le ministre, il est vrai, nomme les professeurs ; mais ce n'est que sur la présentation de l'évêque ; et c'est de l'évêque seul que les professeurs reçoivent leur institution. Or, qui ne voit tout de suite la grande différence qui existe entre la nomination et l'institution ? C'est l'institution qui fait réellement le professeur ; la nomination ministérielle n'intervient ici que comme une espèce d'homologation. Il en est à peu près de même de la collation des grades : c'est sans doute le ministre qui délivre les diplômes, mais ce n'est que sur un certificat d'aptitude accordé au candidat par les professeurs de la Faculté, qui, nous venons de le voir, ne sont que les délégués immédiats de l'évêque. Enfin, qui oserait dire que, sous le rapport des matières et du mode de l'enseignement, les Facultés de théologie aient le moindre compte à rendre à l'autorité civile ? " Le prétendre, a dit M. l'abbé Glaire, ce serait une erreur, on fait comme en droit : en droit, je défie qu'on puisse trouver un texte qui autorise une pareille prétention ; en fait, je l'avoue à l'honneur des divers ministres qui se sont succédés au pouvoir, depuis dix-sept ans que j'ai l'honneur d'être attaché à la Faculté de théologie de Paris, jamais il n'est venu à ma connaissance la moindre tentative d'usurpation sur notre indépendance. Et, a ajouté le professeur avec énergie, quel serait le théologien assez lâche pour obéir aux injonctions sacrilèges de l'autorité civile, dans ce qui concerne notre enseignement, et quel prélat serait assez faible pour les tolérer en silence ? "

Après avoir bien fait ressortir cette entière indépendance des facultés de théologie, vis-à-vis l'autorité civile en général et du corps universitaire en particulier, M. l'abbé Glaire a présenté à ses auditeurs toute l'utilité qu'elles peuvent avoir. Nous ne suivrons pas le professeur dans tous les brillans développemens auxquels l'a conduit cette question d'utilité, envisagée au point de vue moral. C'est en vain que nous voudrions tracer la plus légère esquisse du tableau qu'il a dessiné à grands traits de la prétendue philosophie du XIXe siècle, philosophie basée sur le mensonge, qui n'a vécu que par le charlatanisme et que nous voyons enfin aboutir pitoyablement à des faux caractérisés. Quel beau champ est ouvert à la théologie, pour réparer tout le mal qui a été fait et pour prévenir celui qui peut encore se faire ! Remercions M. l'abbé Glaire d'avoir eu le courage de dire sur ce point toute la vérité (pour nous servir de ses propres expressions), en dénonçant la véritable source du mal, en accusant franchement et avec sévérité l'université de confier spécialement l'enseignement philosophique à des maîtres qui violent trop souvent les réglemens universitaires, qui enjoignent à tous les professeurs le plus grand respect pour la religion catholique. C'est à neutraliser cette funeste influence qui envahit les collèges, que M. Glaire pense que les facultés de théologie doivent surtout s'appliquer ; et c'est en quoi elles sont d'une utilité majeure.

Pour ce qui est de l'utilité positive, c'est-à-dire des prérogatives attachées aux grades conférés par les facultés de théologie en France, on doit faire des vœux avec M. Glaire, pour que l'Eglise leur restitue le caractère canonique qu'ils avaient autrefois, avec tous les privilèges que ce caractère comporte.

Tel est, en substance, le fond du discours de M. le doyen de la faculté de théologie de Paris ; il ne peut manquer d'attirer la plus sérieuse attention de

tous les prélats de France, sous les yeux desquels il va incessamment être mis, ainsi que de tous les hommes, qui dans notre pays s'intéressent au bien de la religion, et au retour des sortes études théologiques. *Journ. des Villes.*

## BULLETIN.

Tous les journaux d'Amérique ont retenti du procès dramatique de Spencer, jeune homme issu d'une famille honorable des Etats-Unis qui, après avoir reçu une brillante éducation, se couvrit de vices et de crimes, abusa de sa position à bord d'un vaisseau pour essayer de s'en rendre maître, à l'aide de l'assassinat, et de le convertir en pirate, et dont la vie pleine de désordres, va bientôt finir par la main du bourreau. Ce malheureux avoue aujourd'hui que c'est aux romans qu'il doit sa perversion et son châtement, et que cette lecture l'a corrompu de bonne heure et poussé dans cette voie funeste qui aboutit à l'échafaud. Cet aveu mérite l'attention de tous les gens de bien. On le prendra peut-être pour de l'exagération ; on regardera peut-être cette perversion comme une conséquence exceptionnellé de la passion des romans. Mais outre qu'on n'exagère pas en face de la mort, nous dirons nous, sans craindre d'avancer un paradoxe, que ce serait au contraire une exception si la lecture des romans ne produisait pas de ces désastreuses conséquences. Et pour dire toute notre pensée en deux mots, nous demeurons persuadés, et au besoin nous pouvons démontrer, que si les romans tels qu'on nous les fait aujourd'hui, n'entraînent pas au crime et à l'infamie ceux qui en font leur pâture, on le doit à des causes exceptionnelles et indépendantes de ce qu'ils ont essentiellement de pernicieux et de funeste. Mettez des lecteurs de romans dans les circonstances où s'est trouvé Spencer, donnez à leur cœur les passions et l'énergie, qui se changent en vertus chez les gens de bien, et qui bouillonnaient dans l'âme de ce jeune homme, et vous aurez les mêmes résultats. Il faut au vice et à la perversité l'occasion et une certaine énergie, comme il faut à la vertu un objet, de la force et du courage. L'éducation développe ces dispositions natives, les change en habitudes, en caractère, fait en un mot l'homme vertueux, le chrétien, ou l'homme pervers et sans foi. Or, quoi de plus propre à donner aux passions cette dernière direction que la lecture des romans du jour ? Quels sont les principes, la morale, la tendance de tous ces ouvrages ? Quelles impressions doivent en recevoir les jeunes cœurs, les esprits légers et superficiels (car les esprits sérieux ne peuvent goûter de ces mets insipides) qui en font leur aliment ? Sera-ce une impression de vertu ? Mais ils ne présentent que des scènes et des situations où la morale et la vertu sont outragées à chaque page, où le vice est mis en honneur, où toutes les passions mauvaises ont leur excuse et leur apologie. De la vertu ! mais c'est là qu'on apprend aux épouses les félicités et les secrets de l'infidélité ; aux jeunes filles la légimité, l'innocence, les délices des intrigues et du déshonneur ; c'est là que les maris trompés ont le rôle obligé de tyrans et de stupides ; c'est là que des débauchées tranchent du héros ; c'est là que des hommes blasés, énervés par le poison du vice, incapables de rien de beau, de rien de bon se posent en martyrs de la vie et jouent le pitoyable personnage d'êtres incompris. De la vertu ! Mais voyez donc : dans ces livres abominables la fidélité aux plus saints nœuds est invariablement traitée de pruderie ; l'honnêteté est la vertu des simples ; la blanche fleur de l'innocence y est partout souillée ; le respect des devoirs les plus sacrés, c'est de la vulgarité, c'est presque du déshonneur ; le dégoût de la vie est d'un cœur haut placé, de ces âmes éternellement incomprises ; le lâche suicide est de l'héroïsme, et tous les plus honteux excès sont déifiés. Demandez là de la vertu ! Avez-vous vu dans leurs romans des gens vertueux, selon le vrai sens de ce mot, pour héros et pour modèles ? Non, ils prennent les vices qui fermentent dans leurs cœurs, les misérables ; ils les donnent à un héros imaginaire, à un mannequin qu'ils habillent magnifiquement, qu'ils juchent bien haut, auquel ils donnent grâces, esprit, talens, sensibilité, toutes les séductions du vice, tous les dehors de la vertu ; puis ils créent dans leur trop féconde imagination des caractères exceptionnels, des situations impossibles, où à l'aide d'une philosophie paradoxale, d'une morale comme on en fait au bague, le vice triomphe constamment de la vertu, et satan est et demeure vainqueur de Dieu. Nous savons bien que les romanciers n'exposent pas dans cette hideuse nudité la moralité de leurs œuvres ; ils cachent leur but sous des formes trompeuses et séduisantes ; ils prodigent les maximes les plus saintes, les mots les plus révévés ; ils parlent devoir, honneur, ver-

(1) Ce discours dans quelques-unes de ses parties a subi de justes critiques. N. du Réd.